



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Dépôts des demandes de financement : du 15 octobre 2015 au 31 mars 2016

Soutien aux actions en faveur de l'intégration des étrangers : dépôt des dossiers pour les projets 2016

Dans le cadre de son programme d'intégration, le Canton poursuivra en 2016 son appui aux projets favorisant l'intégration de la population migrante et la prévention du racisme. Le financement est destiné à soutenir des activités dans différents domaines : les cours de français, les ateliers de communication, la protection contre la discrimination, l'intégration préscolaire, l'accueil des nouveaux arrivants, ou l'intégration sociale. Les demandes de subvention peuvent être soumises au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) jusqu'au 15 octobre 2015.

La politique vaudoise pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme s'appuie sur de nombreux projets portés par des partenaires variés – associations, communes, commissions Suisses-immigrés – qui offrent à la population migrante différentes mesures spécifiques. Les appels aux projets ont pour vocation de soutenir et d'encourager le développement de ces initiatives sur tout le territoire vaudois. Ce dispositif permet de toucher un large panel de la population étrangère, qu'il s'agisse d'enfants en âge préscolaire, de jeunes en formation ou encore de femmes migrantes.

Dans ce cadre, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) invite les organisations publiques ou privées à but non lucratif à déposer leur(s) projet(s) en faveur de l'intégration des migrants jusqu'au 15 octobre 2015. Un second délai est également fixé au 31 mars 2016 pour les projets qui ne seraient pas finalisés en octobre. Les porteurs de projets ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spécialisé de la part du BCI.

L'année dernière, 100 projets dans six domaines différents ont reçu un soutien financier de la part du Canton. Au total, plus de 22'000 personnes ont ainsi pu bénéficier de mesures d'intégration, notamment par le biais de cours de langue, d'ateliers d'informations pour les nouveaux arrivants ou d'activités de socialisation.

Les modalités de financement relatives aux différents domaines sont regroupés dans la brochure « Appels aux projets 2016 ». Cette publication contient également de nombreux conseils pratiques afin d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche. La brochure ainsi que les formulaires de dépôt sont disponibles à l'adresse : www.vd.ch/projets-integration

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 août 2015.

Renseignements complémentaires:

DECS, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration des étrangers, 079 941 06 87, amina.benkais-benbrahim@vd.ch

Modalités de financement et formulaires en ligne disponibles à l'adresse : www.vd.ch/projets-integration